

Matinée technique du SIDESA

Maladies professionnelles dans
les services d'eau et d'assainissement :
prévention, obligations et responsabilités

A photograph showing a worker in orange safety pants and black boots using a tool to lift a circular metal manhole cover from a hole in the asphalt. The worker is wearing a black long-sleeved shirt under the safety pants. The scene is outdoors on a paved surface.

invitation

Mercredi 18 avril 2018
à 9h00
à Saint Romain de Colbosc

Sidesa

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
DE L'EAU SEINE AVAL



Objectifs

Connaître les maladies professionnelles susceptibles de toucher les agents des services d'eau et d'assainissement

Connaître les droits et obligations des agents et des employeurs publics et privés en matière de prévention des maladies professionnelles

Connaître les enjeux en termes de responsabilité pour l'agent et l'employeur public/privé



Agents techniques
Responsables des services techniques

DGA / DGS

Elus

Délégués

Bureaux d'études



Programme

Matinée technique sous la présidence de Messieurs Didier FERON et Georges MOLMY, Vice-présidents en charge de l'assainissement et de l'eau potable



Café d'accueil



Introduction : la prévention des maladies professionnelles
Claire ROCHELLE (SIDESA)



Présentation des maladies professionnelles propres aux services d'eau et d'assainissement
Docteur Catherine PETIT (AMSN)



Focus sur la leptospirose
Philippe LÉBOUCHER (Laboratoire IMAXIO, Fabricant du vaccin)



Responsabilité des agents et des employeurs
Maître Anne TUGAUT (Cabinet d'avocats EKIS)



Mercredi 18 avril 2018
de 9h00 à 12h00



Communauté de communes Caux Estuaire
Salle des conseils - 5 rue Sylvestre Dumesnil
76430 Saint Romain de Colbosc



Syndicat Interdépartemental de l'Eau Seine Aval

28 rue Alfred Kastler - 76130 MONT SAINT AIGNAN
Tél. : 02 32 18 47 47 - Fax. : 02 32 18 47 49

www.sidesa.fr - E-mail : sidesa@sidesa.fr

@sidesa76 f sidesa76